



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 août 2001
Français
Original: anglais

Lettre datée du 24 août 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une communication, datée du 24 août 2001, que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ladite communication à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**



Annexe

Lettre datée du 24 août 2001, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

Conformément à la résolution 1088 (1996) du Conseil de sécurité, je vous fais tenir ci-joint le rapport mensuel sur les opérations de la Force de stabilisation (SFOR). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ledit rapport à la connaissance du Conseil de sécurité.

(Signé) George **Robertson**

Pièce jointe

Rapport mensuel au Conseil de sécurité sur les opérations de la Force de stabilisation

1. Au cours de la période considérée (1er-31 juillet 2001), juste un peu plus de 19 500 militaires étaient déployés en Bosnie-Herzégovine et en Croatie, venant de tous les pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de 15 pays non membres.
2. Pendant la période, la situation en Bosnie-Herzégovine est demeurée stable. La Force de stabilisation (SFOR) a continué à assurer un environnement sûr et sécurisé sur l'ensemble du territoire et a fourni une présence importante durant diverses cérémonies religieuses et commémorations qui ont eu lieu en juillet.
3. En particulier, la SFOR a prêté son concours à la police locale et au Groupe international de police (GIP) lors de la cérémonie de commémoration de Srebrenica organisée le 11 juillet à Potocari. Six mille personnes ont participé à cette cérémonie, dont 3 000 avaient traversé la frontière interentités pour se rendre sur les lieux où s'était opérée la séparation des familles. La police locale assurera la sécurité du nouveau monument aux victimes de Srebrenica. Le 12 juillet, des anciens combattants de Bratunac ont organisé à Kravica une cérémonie à la mémoire des Serbes de Bosnie qui ont perdu la vie dans cette localité. Les 14, 21 et 22 juillet, la SFOR s'est déployée dans les environs, à Bosanska Gradisca, Brdjani, Trnopolje et Paleznica Gornja, pour prêter assistance à la police locale lors des cérémonies soit d'inauguration, soit de pose de la première pierre de fondation de plusieurs mosquées et d'une église. Tous ces rassemblements se sont déroulés de façon pacifique.
4. La SFOR a également apporté son concours à la Commission internationale des personnes disparues durant les exhumations auxquelles il a été procédé dans les zones de Foca, Sarajevo, Pale, Gorazde, Visegrad, Ravnice et Ozren.
5. Au nombre des agressions commises contre la SFOR pendant la période considérée, on signale qu'à Kula Grad, un Albanais a menacé des soldats de la SFOR à l'aide d'une grenade à main avant d'être remis à la police locale et que, dans la Republika Srpska, quatre coups de feu ont été tirés contre un véhicule de la SFOR qui circulait en convoi à proximité de Medna.
6. Par ailleurs, deux hommes armés de fusils ont été aperçus alors qu'ils tiraient des coups de feu en l'air à proximité de la base de la SFOR à Butmir; les deux hommes ont réussi à s'enfuir. Il y a également eu une attaque à l'arme à feu et à la grenade contre les baraquements de Koran, à Pale, appartenant aux Serbes de Bosnie, attaque lors de laquelle un entrepôt d'armes a été forcé.
7. Les soldats de la SFOR ont poursuivi leurs opérations de reconnaissance et de surveillance à l'aide de patrouilles terrestres et aériennes. Parmi les autres opérations menées, ils ont assuré la sécurité des secteurs, surveillé la frontière avec la République fédérale de Yougoslavie (RFY), surveillé les forces armées des entités, mené des inspections des sites d'entreposage d'armes, apporté un appui aux organisations internationales se trouvant sur le théâtre d'opérations, et rassemblé les armes et munitions dans le cadre de l'opération Récolte.

Coopération et respect des accords par les parties

8. La situation sur le théâtre des opérations est restée relativement calme tout au long de la période considérée, les entités respectant dans l'ensemble les dispositions militaires de l'Accord de paix. La majorité des soldats croates de Bosnie sont retournés dans leurs casernes et sont régis par de nouveaux contrats. Bien qu'un petit nombre de soldats restent fidèles à l'Assemblée nationale croate/Union démocratique croate (HNS/HDZ), il n'a pas été fait état de friction au sein des forces croates de Bosnie.

9. Au cours de la période considérée, les soldats de la SFOR ont mené 109 inspections de sites d'entreposage d'armes : 33 visites du côté des Serbes de Bosnie, 17 du côté bosnien, 15 du côté des Croates de Bosnie, 40 aux sites de la Fédération et 4 au Département de l'armée de la Fédération. L'inspection et la vérification du stockage des sites d'entreposage d'armes demeurent l'une des tâches prioritaires de la SFOR.

10. Les soldats de la SFOR ont surveillé 408 activités d'entraînement et de déplacement : 209 pour les Serbes de Bosnie, 103 pour les Bosniens, 76 pour la Fédération et 20 pour le Département de l'armée de la Fédération.

11. Au cours de la période considérée, 483 opérations de déminage ont été menées : 197 pour les Serbes de Bosnie, 226 pour les Bosniens, 2 pour les Croates de Bosnie et 58 pour la Fédération.

Coopération avec les organisations internationales

12. Dans les limites de ses capacités et conformément à son mandat, la SFOR continue de fournir une assistance aux organisations internationales se trouvant sur le théâtre des opérations, notamment la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, le GIP, le Bureau du Haut Représentant, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

13. La SFOR continue d'appuyer les efforts déployés par le Bureau du Haut Représentant pour établir des institutions communes en Bosnie-Herzégovine, de protéger l'Administrateur du Bureau du Haut Représentant de la Hercegovacka Banka à Mostar et d'aider aux efforts visant à ouvrir des aéroports. Elle continue d'aider la police locale et le GIP à surveiller la situation à Dobrinja dans la banlieue de Sarajevo.

Perspectives

14. La situation générale en matière de sécurité en Bosnie-Herzégovine reste bien en main. Le regain de tension entre les groupes ethniques à la suite du retour des réfugiés et des personnes déplacées continuera d'être préoccupant. Le congrès de la HDZ prévu pour le 15 août constitue le prochain événement le plus marquant, de même que la campagne organisée à cette occasion pour donner une plus grande publicité à la question de la prétendue troisième entité.